Niveau(x) d'enseignement : 3 Numéro ISN : 9396
Centre d'intérêt : 817

Définition du domaine : art dramatique : premier et second cycle. primaire / Direction générale des programmes. Direction de la formation générale. -- Ed. prélim. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1990. 9 p. ; 28 cm. -- (Document d'information / Ministère de l'éducation du Québec. Direction générale des programmes)

Version anglaise publiée sous le titre : Definition of the domain : drama first and second cycles, elementary. Code : 16-2510-15A. Code 16-2510-15 : 9091-7029

ISBN 2-550-15373-1

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la formation générale. • Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction générale des programmes.

Descripteur(s) : Art dramatique • Programme d'études • Evaluation sommative • Primaire (Ordre d'enseignement)

Cette définition du domaine sert, aux fins d'évaluation sommative, à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme d'art dramatique au premier cycle et au second cycle du primaire. Le premier chapitre présente la synthèse du programme d'études selon les éléments suivants : les orientations, les connaissances et les habiletés. Dans le deuxième chapitre, on trouve l'organisation des éléments représentatifs du programme d'études aux fins d'évaluation sommative. Et finalement, le troisième chapitre énumère les règles à respecter lors de la préparation d'un instrument d'évaluation.

Type de document :

DOCUMENT D'INFORMATION

DÉFINITION DU DOMAINE

ART DRAMATIQUE
PREMIER ET SECOND CYCLE
PRIMAIRE

VERSION PRÉLIMINAIRE
SEPTEMBRE 1990

Québec

9396

DÉFINITION DU DOMAINE

ART DRAMATIQUE

Premier et second cycle

Primaire

Version préliminaire

Septembre 1990

Direction générale des programmes
Direction de la formation générale

Dépôt légal – 4e trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1990

ISBN 2-550-15373-1

INTRODUCTION

La définition du domaine sert, aux fins d'évaluation sommative, à décrire et à organiser les éléments essentiels et représentatifs du programme d'art dramatique au premier cycle et au second cycle du primaire. Elle a été préparée avec l'intention d'assurer une concordance entre ce programme d'études et tout instrument de mesure s'y rattachant.

La présente définition du domaine est structurée de la façon suivante:

Chapitre 1 Synthèse du programme d'études;

- 1.1 Synthèse des orientations
- 1.2 Synthèse des connaissances
- 1.3 Synthèse des habiletés

Chapitre 2 Organisation des éléments représentatifs du programme d'études aux fins d'évaluation sommative;

Chapitre 3 Énumération des règles à respecter lors de la préparation d'un instrument d'évaluation.

Après le programme d'études et le guide pédagogique, la définition du domaine constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure en évaluation sommative. Les étapes subséquentes sont les suivantes: la spécification de l'épreuve, l'élaboration de l'épreuve et la rédaction de la clé de correction.

CHAPITRE 1 SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

La synthèse du programme d'études est faite à partir des éléments qui suivent: les orientations, les connaissances et les habiletés. Le présent chapitre offre une synthèse de chacun de ces éléments.

1.1 Synthèse des orientations

Il convient tout d'abord de rappeler les fondements philosophiques et pédagogiques auxquels se rattache la structure des objectifs du programme. En effet, une approche globale et intuitive caractérise la pédagogie proposée pour l'enseignement de l'art dramatique.

L'art dramatique, par la médiation de la fable et du personnage, contribue au développement de l'individu sous trois aspects: actualisation du moi, connaissance du monde et socialisation. L'enfant s'approprie le langage dramatique par l'action, le jeu, le récit et l'interaction. Il ou elle développe différentes habiletés, exprime divers sentiments ou idées, expérimente des comportements variés. Il ou elle joue des moments de sa vie quotidienne, des événements de sa vie affective et sociale à l'intérieur de situations de communication. Ainsi, l'élève augmente la conscience qu'il ou elle a de sa personne, du monde et des autres.

La pédagogie est axée sur une démarche d'implication et d'invention permettant à l'élève de mettre en action les perceptions et les connaissances qu'il ou elle a de sa personne et des autres, dans un environnement de jeu. L'objectif global du programme précise:

> *"Permettre à l'enfant de faire l'apprentissage du langage dramatique comme moyen d'expression et de communication à l'intérieur d'une activité ludique et collective qui engage son être dans sa globalité."*

1.2 Synthèse des connaissances

Les connaissances font appel à la connaissance que l'élève a de sa personne et du monde. Elles sont présentées à l'aide de différentes composantes et des éléments correspondants.

COMPOSANTES	ÉLÉMENTS CORRESPONDANTS	
Langage verbal et langage non verbal	– la voix	• paroles • sons
	– le corps	• gestes • attitudes • mouvements
Environnement	– l'espace	• espace propre • espace délimité • espace organisé*
	– les objets	• objets réels • objets transformés
Jeu	– individuel	• rapport corps-objet • rapport espace-objet
	– à deux	• émetteur ou émettrice (établit la communication) • récepteur ou réceptrice (est à l'écoute de l'autre)
	– en micro groupe	• collaboration, coopération*
Forme	– l'improvisation	• improvisation spontanée (action isolée, déroulement continu) • improvisation préparée (action isolée, déroulement continu)*

* Ces éléments concernent le second cycle seulement.

1.3 Synthèse des habiletés

Chaque habileté est définie à partir d'une réalité du programme d'études. À chacune d'elles correspond une liste de manifestations.

HABILETÉS	DÉFINITIONS	MANIFESTATIONS
Identifier	Reconnaître les composantes de l'art dramatique par les moyens utilisés dans une situation de jeu pour exprimer des sensations, des émotions et des idées.	Nommer – Distinguer – Différencier – Transposer
Synthétiser	Exploiter les différentes composantes de l'art dramatique à l'intérieur d'une improvisation verbale et gestuelle.	Improviser – Bouger – Communiquer – Exprimer

CHAPITRE 2 ORGANISATION DES ÉLÉMENTS REPRÉSENTATIFS DU PROGRAMME D'ÉTUDES AUX FINS FIN D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Afin d'organiser les éléments représentatifs du programme d'études, des composantes (connaissances) ont été associées à des habiletés. Dans le tableau, chaque regroupement d'une composante et d'une habileté se nomme une dimension. Les cinq dimensions qui y sont présentées correspondent à une réalité signifiante et représentative du programme d'études en art dramatique et elles seront l'objet de mesure aux fins d'évaluation sommative.

La pondération (%) des composantes et des habiletés a été déterminée à partir d'une évaluation de leur importance relative dans le programme. Ces pondérations servent d'abord et avant tout à des fins évaluatives et non à des fins d'enseignement. Dans le cadre de l'évaluation sommative, elles permettent d'assurer une mesure plus équitable des compétences des élèves.

Le tableau présente les pondérations attribuées aux composantes et aux habiletés référant au programme d'études en art dramatique au premier cycle et au second cycle.

TABLEAU DES DIMENSIONS

PREMIER CYCLE ET SECOND CYCLE

Composantes / Habiletés	Langage verbal et langage non verbal 40 %	Environnement espace-objet 15 %	Jeu 25 %	Forme 20 %
Identifier **30 %**	1 – **paroles** – sons – **gestes** – **attitudes** – **mouvements**	2 – espace – objets	3 – individuel – à deux – en micro groupe	4 – improvisation spontanée – improvisation préparée
Synthétiser **70 %**	5 – improvisation non verbale – improvisation verbale – improvisation verbale et gestuelle			

CHAPITRE 3 ÉNUMÉRATION DES RÈGLES À RESPECTER LORS DE LA PRÉPARATION D'UN INSTRUMENT D'ÉVALUATION

Les règles à respecter lors de la préparation d'un instrument d'évaluation découlent du programme d'études. Ce sont des caractéristiques qui permettent de cerner les différents contextes d'évaluation dans lesquels on recueillera des données. Voici certaines caractéristiques dont il faudra tenir compte lors de la rédaction de l'épreuve en art dramatique.

1. Au premier cycle et au second cycle, l'habileté à identifier concerne les dimensions 1, 2, 3 et 4 du tableau présenté à la page 6. Un trait pointillé subdivise cette habileté en deux parties distinctes. Les dimensions 1, 2 et 3 feront l'objet de mesure à partir de contextes d'observation. Ces contextes d'observation seront constitués de situations de jeu ou d'extraits d'une pièce de théâtre préalablement enregistrés sur bande magnétoscopique. La dimension 4 fera l'objet de mesure sans contexte d'observation. L'habileté à identifier sera évaluée à partir d'une épreuve écrite utilisant des contextes d'observation dans une proportion d'au moins 80 %.

2. L'habileté à synthétiser concerne la dimension 5 et sera évaluée par observation à partir d'une situation d'improvisation.

   - Au premier cycle, l'habileté à synthétiser sera évaluée à partir d'une épreuve qui portera sur l'improvisation non verbale ou l'improvisation gestuelle et sonore. L'aspect sonore correspond à l'élément "sons" du langage verbal. L'improvisation se fera à deux et sera présentée au groupe. Elle fera suite à une mise en situation qui aura favorisé l'exploitation de plusieurs éléments connus de jeu dramatique (corps, voix, espace, objet).

   L'observation se fondera sur des critères préétablis par l'enseignant ou l'enseignante et connus des élèves. Les critères porteront sur le langage verbal et non verbal (sons, gestes, attitudes, mouvements), sur l'environnement (espace), sur le jeu (à deux) et sur la forme (improvisation spontanée). L'observation se fera lorsque chaque équipe présentera son improvisation au groupe.

– Au second cycle, l'habileté à synthétiser sera évaluée à partir d'une épreuve qui portera sur l'improvisation verbale et gestuelle. L'improvisation se fera en micro groupe, c'est-à-dire en équipe de trois, quatre ou cinq élèves, et sera présentée au groupe. Elle fera suite à une mise en situation qui aura favorisé l'exploitation de plusieurs éléments connus de jeu dramatique (corps, voix, espace, objet).

L'observation se fondera sur des critères préétablis par l'enseignant ou l'enseignante et connus des élèves. Les critères porteront sur le langage verbal et non verbal (paroles, sons, gestes, attitudes, mouvements), sur l'environnement (espace, objets), sur le jeu (en micro groupe) et sur la forme (improvisation spontanée ou préparée). L'observation se fera lorsque chaque équipe présentera son improvisation au groupe.

CONCLUSION

C'est ainsi que prend forme la définition du domaine concernant le programme d'études en art dramatique. Le présent document a pour rôle premier de soutenir l'élaboration de l'épreuve sommative. Il constitue également la première étape à franchir dans la préparation de ce type d'épreuve.

Nous avons voulu transmettre aux personnels intéressés un portrait global, une vision macroscopique du programme. Par l'utilisation du tableau des dimensions, nous avons précisé tous les éléments que devrait contenir une épreuve sommative.

Nous espérons que le contenu du document constituera une aide utile et pertinente pour les différents personnels scolaires qui doivent participer à l'évaluation de la compétence des élèves en art dramatique.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-2510-15
9091-7029